

BILLET VELO

Pour le transport d'un vélo

Réduction : aucune, 1 prix fixe

⊙ trajet simple

OÙ L'UTILISER ?

Pour un trajet* entre 2 gares* ou points d'arrêt* belges. Il est interdit :

- d'embarquer un vélo* entre Libramont et Bastogne;
- de monter ou de descendre un vélo* dans les gares de Bruxelles-Central, Bruxelles-Chapelle et Bruxelles-Congrès.

POUR QUI ?

Un voyageur qui souhaite embarquer son vélo* à bord du train.

OÙ L'ACHETER ?

- Aux automates, aux guichets, via le site internet sncb.be, sur l'app SNCB et dans le train (au Tarif à bord*) ou par les vendeurs agréés.
- Vous pouvez acheter votre billet maximum 31 jours à l'avance (sauf si émis dans le train).
- Si vous achetez votre billet à bord du train, celui-ci est valable dès sa réception.

SUR QUEL SUPPORT ?

- Papier, PDF, Mobile ticket et Carte à puce électronique émise dans le train*.

COMMENT L'UTILISER ?

- Votre billet est valable pour le trajet* et à la date mentionnés sur celui-ci.
- La validité du Billet Vélo doit tomber endéans la validité de votre (vos) titre(s) de transport personnel(s).
- L'acheminement du vélo* jusqu'au train vous incombe totalement. Vous êtes en outre responsable du chargement, du transbordement et du déchargement de votre vélo*. Vous demeurez responsable de votre vélo* jusqu'au moment où vous quittez la gare*.
- Le transport d'une remorque (avec ou sans vélo*) est payante. Pour le transport du vélo* et de la remorque ensemble, l'achat d'un seul Billet Vélo suffit.
- Vous prenez en charge les accessoires attachés au vélo* comme bagages accompagnés gratuits. La SNCB décline toute responsabilité quant aux objets manquants.
- La batterie d'un vélo électrique doit être étanche et mise hors tension lors du voyage.

**voir [Lexique](#)*

Valable à partir du 15.03.2018



- Si vous (âgé de plus de 12 ans) accompagnez un enfant de moins de 12 ans voyageant gratuitement en 1^{ère} ou 2^{ème} classe, il/elle peut embarquer son vélo muni d'un Billet Vélo.
- Un enfant de moins de 12 ans qui voyage gratuitement en 2^{ème} classe muni d'une carte de réduction Familles nombreuses, peut transporter son vélo avec un Billet Vélo.
- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem (voir rubrique 'Dois-je payer un supplément' ci-dessous) ou Roosendaal, votre Billet Vélo n'est pas pourvu d'un code-barres permettant l'ouverture des portiques d'accès. C'est votre titre de transport personnel qui ouvre les portiques après présentation au lecteur.
- Vous n'êtes pas autorisé à emmener votre vélo si vous voyagez muni d'un 'Billet Groupe'.
- Il est interdit de rouler dans l'enceinte de la gare*. Le non-respect peut entraîner des poursuites civiles ou judiciaires.

A QUEL PRIX ?

- Vous payez un prix fixe par trajet* simple pour le transport de votre vélo*, quelle que soit de la distance.
- Si vous achetez votre billet à bord du train, le prix sera majoré du 'Supplément Tarif à bord*'.

GRATUIT POUR:

Le vélo pliant si celui-ci :

- est transporté plié;
 - est rangé aux endroits prévus à cet effet (en-dessous de la place que vous occupez, entre les sièges ou espaces similaires, sans que la taille du vélo pliant dépasse cet espace bagage prévu).
 - ne gêne pas les autres voyageurs, le personnel des trains, l'exécution du trafic ferroviaire et ne cause aucun dommage (par ex. aux autres voyageurs, à d'autres bagages à main ou au matériel ferroviaire).
- En tant que voyageur accompagnant, vous êtes entièrement responsable du transport et de la surveillance de votre vélo pliant lors du voyage. La SNCB décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.
 - La SNCB peut limiter le nombre de vélos pliants à transporter.
 - Votre vélo pliant est considéré comme un bagage accompagné gratuit (voir fiche Bagage Accompagné Gratuit).

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Votre Billet Vélo est remboursé intégralement au guichet :
 - endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat à l'automate ou au guichet ;
 - si le billet n'a pas été utilisé par manque d'emplacement libre pour le vélo à bord du train : dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse.
- Votre Billet Vélo n'est pas remboursable :
 - si vous l'avez acquis sur internet, sur l'app SNCB, sur restitution d'un bon de compensation, bon d'échange ou chèque vert ;
 - en cas de perte ou de vol.
- Votre Billet Vélo ne donne pas droit à une compensation en cas du retard de train.

COMMENT PASSER DE 2^{ÈME} EN 1^{ÈRE} CLASSE ?

Pas d'application.

[*voir Lexique](#)

Valable à partir du 15.03.2018



DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

Le supplément de la Redevance Diabolo* n'est pas perçu pour le Billet Vélo.

QUE PERMET MON BILLET ?

- **PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?**
Oui. Vous pouvez interrompre votre voyage dans n'importe quel(le) gare* ou point d'arrêt* situé(e) sur l'itinéraire le plus court en kilomètres, et ce, dans le sens de votre destination.
- **PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?**
Oui. Le changement est autorisé sur votre itinéraire le plus court en kilomètres moyennant l'achat d'un nouveau Billet Vélo, couvrant la distance entre n'importe quel gare sur cet itinéraire et votre nouvelle destination. Si vous l'achetez à bord du train, il est majoré du 'Supplément Tarif à bord*'.
- **PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSÉCUTIFS ?**
Oui. Vous pouvez utiliser un autre Billet Vélo avant ou après votre Billet vélo. Si vous envisagez d'utiliser 2 Billets Vélo successifs, l'achat d'une 'Carte Vélo 1 jour' est plus avantageux.

